



Communauté de Communes
du Pays de Saint-Yrieix

4, rue du 8-Mai-1945
B.P. 28
87500

Saint-Yrieix-la-Perche

tél. : 05 55 08 88 76
fax : 05 55 08 21 80

www.communaute-saint-yrieix.fr
info@communaute-saint-yrieix.fr

REUNION DU CONSEIL

Mardi 24 juin 2025 à 18h
Salle polyvalente – Commune de Saint-Eloy-Les-Tuileries

ORDRE DU JOUR

I - Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 15 avril 2025

II – Jeunesse et sport

1°/ Création d'une Maison d'Assistantes Maternelles à Saint-Yrieix – Plan de financement prévisionnel

2°/ Acquisition d'une maison d'habitation sur la commune de Saint-Yrieix

3° Construction d'une Maison d'Assistantes Maternelles à Glandon – Plan de financement prévisionnel

4°/ Complexe Aqua-récréatif Villasport – Présentation du rapport annuel d'activité 2024

III – Tourisme et Culture

1°/ Ecole Intercommunale de Musique et de Danse

a) Grille tarifaire 2025-2026

b) Cours de guitare – Réduction sur le 2^{ème} trimestre 2024-2025

c) Convention de partenariat entre les établissements d'enseignement artistique de la Haute-Vienne

2°/ Restauration du logis de l'ensemble de la Rivière – Actualisation du plan de financement prévisionnel et autorisation de signature d'un avenant au contrat avec le Conseil Départemental

IV – Environnement

1°/ Approbation du rapport annuel du SIRTOM (19) – Année 2023

2°/ Approbation du rapport annuel du SICTOM (87) – Année 2024

V – Logement et cadre de vie

1°/ Convention de Pacte territorial – France Rénov' (PIG) – Pacte Nov Habitat 87 pour un habitat durable, adapté et solidaire

2°/ Création d'une pépinière de logements – Plan de financement

VI – Personnel

- 1°/ Créations de deux postes d'adjoint administratif
- 2°/ Création d'un poste d'adjoint technique
- 3°/ Reconstitution de l'emploi permanent d'assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe spécialisé en flûte
- 4°/ Poste de chargé de mission PCAET – Plan de financement
- 5°/ Création d'un emploi permanent d'agent d'accueil-projectionniste

VII – Affaires financières

- 1°/ Budget principal 2025 – Décision modificative n°1
- 2°/ Option à la TVA – Aménagement d'un bâtiment existant en boulangerie à Ladignac-le-Long

VIII – Administration générale

- 1°/ Mise à disposition de terrains
 - a) Sur la Commune de Glandon – Projet de construction d'une Maison d'Assistantes Maternelles
 - b) Sur la Commune du Chalard – Projet de construction d'un bâtiment industriel à usage associatif
- 2°/ Décisions prises en application de l'Article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 3°/ Participation aux réunions – Président et membres du Bureau